

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 22 avril 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Mercredi 22 avril 2020

PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE DES PATIENTS CONFIRMÉS COVID-19

D'après les données SIVIC et les remontées des établissements de santé ce jour :

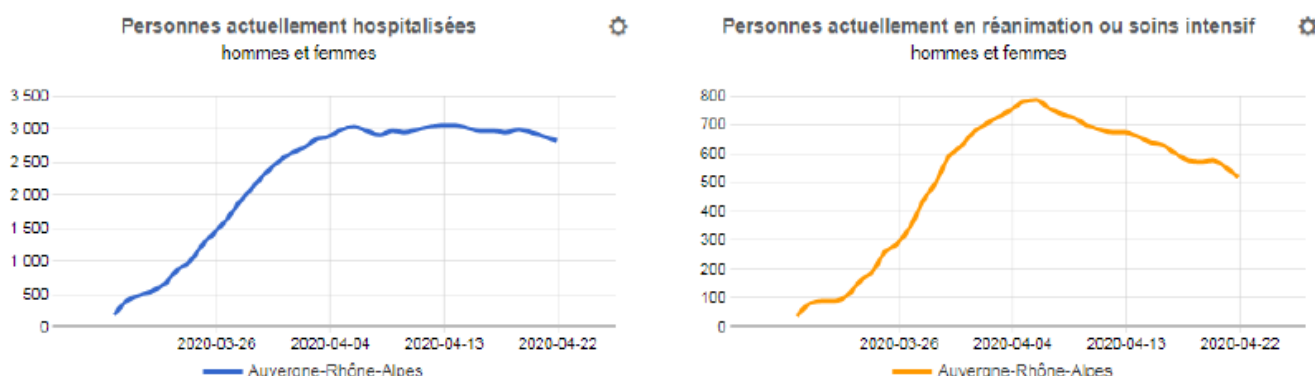
- **132** établissements de la région rapportent prendre ou avoir pris en charge des cas de Covid-19 dans leur établissement,
- **2 816** (-56/hier) patients atteints de Covid-19 sont hospitalisés dans la région ce jour, dont **516** patients (-35/hier) soit 18 % sont en réanimation/soins intensifs.
- un cumul de **1 135** décès hospitaliers de patients atteints de Covid-19 a été rapporté à ce jour dans la région.
- **4 253** patients atteints de Covid-19 sont retournés à domicile au total.

Pour la journée du 22 avril, **138** nouvelles hospitalisations dans la région dont **12** nouvelles admissions en réanimation, **33** nouveaux décès et **164** retours à domicile ont été enregistrés.

La tendance à la baisse des indicateurs d'hospitalisation pour COVID-19 se poursuit. On commence à observer une baisse du nombre de personnes actuellement hospitalisées dans la région. Cette tendance sera à confirmer dans les jours à venir.

Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre cumulé de personnes décédées	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	167	68	211
Allier	55	23	103
Ardèche	102	53	242
Cantal	28	3	22
Drôme	151	108	340
Isère	225	84	350
Loire	445	161	501
Haute-Loire	38	7	62
Puy-de-Dôme	59	30	107
Rhône	1 204	437	1 508
Savoie	83	39	272
Haute-Savoie	259	122	535
Auvergne-Rhône-Alpes	2 816	1 135	4 253

*Incluant hospitalisation conventionnelle, réanimation/soins intensifs, SSR et psychiatrie



POINT DE SITUATION DANS LE CANTAL

Pour rappel, **hier mardi 21 avril, un erratum** a été envoyé suite à la publication par erreur d'un décès survenu dans un établissement sanitaire du Cantal.

En effet, un établissement a saisi dans la remontée quotidienne, le décès d'un patient pour qui **le diagnostic du Covid-19 a finalement été exclu**, après examen. Le décès intervenu n'est donc pas décompté dans les décès liés au Covid-19.

Aujourd'hui, le département du Cantal compte 3 décès intervenus dans les CH d'Aurillac et de Saint-Flour : deux décès concernant des hommes respectivement âgés de 62 ans et 84 ans, survenus au centre hospitalier d'Aurillac suite à des transferts depuis le centre hospitalier de Saint-Flour, où ils étaient initialement hospitalisés ; le troisième décès concerne une femme âgée de 91 ans, décédée dans l'unité du centre hospitalier de Saint-Flour dédiée aux patients malades du Covid-19.

Par ailleurs, le centre hospitalier de Saint-Flour a fait connaître à l'ARS un foyer de contamination au sein de son service de médecine. En effet, des patients, dont les résultats ont été dans un premier temps négatifs, avaient été pris en charge au sein du service de médecine et non au sein de l'unité dédiée au Covid-19. Cependant, face à l'évolution de leurs symptômes, une seconde série de tests a été réalisée le 16 avril dernier qui se sont cette fois révélés positifs.

Dans ce contexte, l'établissement a immédiatement mis en place des mesures adaptées afin de limiter la propagation du virus au sein de l'établissement.

Ainsi, une importante opération de dépistage a été réalisée auprès des personnels soignants du service de médecine et auprès des patients actuellement pris en charge dans le service ; de même, un certain nombre de patients ayant quitté le service ces derniers jours mais ayant été potentiellement en contact avec des malades ont également été dépistés.

Une opération d'hygiène a été mise en place avec l'ensemble de l'équipe opérationnelle d'hygiène du département, incluant des professionnels du CH de Saint-Flour et du CH d'Aurillac.

Le centre hospitalier de Saint-Flour peut compter sur le soutien des établissements du Groupement hospitalier de territoire du Cantal, dont l'établissement pilote est le centre hospitalier d'Aurillac, tant en termes de mise à disposition de moyens humains et matériels mais également, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, dans le cadre de transferts de patients.

L'ARS suit la situation par des contacts quotidiens et rapprochés avec la direction du centre hospitalier de Saint-Flour concernant la mise en œuvre des mesures par l'établissement. L'agence pourra intervenir notamment en mobilisant du personnel supplémentaire si l'établissement avait besoin de renforts.

NOUVELLE LIVRAISON DE MASQUES

Entre le 22 et le 24 avril, une livraison de **986 800 masques chirurgicaux** et **165 750 masques FFP2** va être effectuée dans les pharmacies de ville.

Les volumes de masques chirurgicaux ont été augmentés afin de réduire les tensions qui pouvaient exister sur les dotations aux professionnels de ville déjà identifiés et vont également permettre de doter désormais les préparateurs en pharmacie, les techniciens de laboratoire de biologie médicale et les manipulateurs en électroradiologie médicale.

D'ici la fin de cette semaine, **3,6 millions de masques chirurgicaux** et **510 500 masques FFP2** ainsi que **36 300 blouses** vont être livrés aux GHT de la région, destinés aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux.

Pour rappel, **le vendredi 17 avril**, une livraison de 630 000 masques chirurgicaux et de 135 000 masques FFP2 avait été effectuée dans les pharmacies de ville.

Les établissements supports de GHT avaient reçu quant à eux 3,5 millions de masques chirurgicaux et 490 000 FFP2.

LE MAINTIEN DE LA VACCINATION DEMEURE INDISPENSABLE

Du 20 au 26 avril a lieu la 15^e édition de la Semaine européenne de la vaccination.

À cette occasion, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a [rappelé que le maintien de la vaccination était vital](#) pendant la pandémie de COVID-19.

La prévention ne doit pas être oubliée malgré le confinement ; le report ou l'annulation des vaccinations obligatoires pourrait mettre en danger les plus jeunes. La prévention par la vaccination reste le moyen le plus efficace pour protéger les enfants de maladies infectieuses très dangereuses. Continuer à vacciner les enfants et les personnes fragiles qui en ont besoin est indispensable, même pendant la durée de l'épidémie.

> [Consultez le calendrier des vaccinations](#)